

Lycée Sévigné
2 rue de la Chalotais
BP 91324
35513 Cesson-Sévigné cedex
Ce.0352304p@ac-rennes.fr

SEJOUR A BRUXELLES - AMSTERDAM

CAHIER DES CHARGES

DESCRIPTION DU PROJET

DATES : février / mars selon proposition.

DUREE : 5 jours / 4 nuits – départ le dimanche soir vers 21h et retour le vendredi matin ou début après-midi.

DESTINATION : BRUXELLES - AMSTERDAM

PARTICIPANTS : 33 payants prévisionnels dont 30 élèves et 3 accompagnateurs (l'effectif définitif pourra être ajusté)

TRANSPORT : en autocar grand confort pour le voyage et les transferts. Trajets en ville effectués à pied.

HÉBERGEMENT : en auberge de jeunesse (1 nuit à Bruxelles et 2 nuits à Amsterdam).

- Elèves en chambres multiples et accompagnateurs en chambre simple ou double.
- Pension complète depuis le diner du jour 1 jusqu'au pique-nique du déjeuner du jour 4
- Diner au restaurant le jour 4

COUT UNITAIRE ET COUT GLOBAL : Le coût unitaire par participant ne peut excéder 440 euros.

PROGRAMME

Départ du et retour au Lycée Sévigné – 2 rue de la Chalotais – 35510 Cesson-Sévigné ;

Dimanche :

Départ du lycée Sévigné vers 21h00

Trajet de nuit

Lundi :

Petit déjeuner libre emporté par les participants – à prendre sur aire de repos

Arrivée à Bruxelles

Visite du musée Magritte avec audioguide

Pique-nique (emporté par les participants)

Visite guidée du Parlement européen

Temps libre en ville (si possible)

Trajet vers l'auberge de jeunesse à Bruxelles.

Repas et nuit à l'auberge

Mardi :

Petit déjeuner à l'auberge

Panier repas fourni par l'auberge

Départ vers Willebroek pour visiter le mémorial national du fort de Breendonk. Visite guidée en anglais.

Pique-nique

Route vers le port d'Anvers, visite guidée en anglais

Route vers Amsterdam

Installation auberge de jeunesse à Amsterdam

Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse

Mercredi :

Petit déjeuner à l'auberge

Panier repas fourni par l'auberge

Visite audio guidée du Rijksmuseum

Pique-nique

Visite guidée de la ville à vélo

Temps libre en centre-ville puis retour à l'auberge

Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse

Jeudi :

Petit déjeuner à l'auberge

Panier repas fourni par l'auberge

Visite audio guidée du musée Van Gogh

Pique-nique

Visite du musée Anne Frank

Dîner au restaurant

Départ pour trajet retour

Nuit dans le car

Vendredi :

Petit déjeuner en cafétéria sur la route

Arrivée prévue au lycée en fin de matinée

La proposition devra faire état des différentes étapes du voyage et préciser le programme de chaque journée.

PRESTATIONS DEVANT ETRE INCLUSES DANS LE TARIF

- Voyage aller et retour au départ de l'Etablissement Scolaire ;
- Trajets en autocar grand confort pour les voyages aller et retour ainsi que pour les transferts (les trajets en ville seront effectués à pieds)
- Tous frais liés à l'utilisation de l'autocar (péages, parking, hébergement et repas du ou des chauffeurs...).
- Petit-déjeuner en cafétéria d'autoroute le vendredi du retour
- Dîner au restaurant du jeudi
- Hébergement en pension complète
- Visites, entrées, guides et audioguides
- Location de vélos pour la visite de la ville d'Amsterdam
- Détails de l'hébergement avec petits déjeuners et diners

- Les assurances maladie, responsabilité civile et rapatriement sanitaire.
- L'assurance annulation, y compris risque attentats et interdiction édictée par les autorités ainsi que la garantie annulation pour raison de crise sanitaire (les conditions devront être précisées et détaillées).
- Tous les documents concernant le voyage et les transferts.
- La mise en place d'un service audiotel permettant de laisser des messages sur le déroulement du séjour à l'attention des parents.
- L'assistance d'un bureau central 24h/24 et 7 jours sur 7 en cas d'urgence pendant le séjour.

AUTRES DISPOSITIONS

Les prestations non incluses dans le tarif devront être précisées.

La proposition devra faire apparaître les formalités nécessaires (passeport, autorisation de sortie du territoire...) en vigueur sur les territoires concernés.

La proposition devra respecter autant que possible le déroulé et les visites prévues ; les variantes éventuelles devront être explicitées et justifiées.

La proposition devra préciser les différentes étapes de la préparation comme du déroulé du voyage et préciser notamment la date de réception des divers documents de voyage (étiquette d'identification de bagage, itinéraire de voyage avec horaires précis et programme de séjour, titres de transport ...), ainsi que les conditions de règlement.

Les modalités de paiement doivent être clairement précisées, notamment l'acceptation des bons de commande administratifs, les virements administratifs ainsi que pour la procédure de transmission des factures via Chorus Pro.

Compte tenu de la nature de la prestation et de la nécessaire adéquation de celle-ci avec l'intérêt pédagogique du voyage, il est précisé que l'établissement se réserve la possibilité de négocier avec les prestataires ayant soumissionnés.

En cas de négociations et pour ne pas alourdir les procédures, un 1er tri sera effectué (selon prix proposé, qualité et intérêt pédagogique des prestations) afin de ne conserver au maximum que 3 candidats pour la négociation.